



# NOTE AUX PARENTS

## INSCRIPTIONS RENTRÉE 2015 - 2016

**IMPORTANT À CONSERVER**

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le lire dans le dernier « Vayres, le Mag », les horaires de nos écoles ainsi que l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) qui remplacent les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été modifiés. En effet, en concertation avec les enseignants, les animateurs et les parents d'élèves et pour le bien-être des enfants, les NAP n'auront désormais, lieu que deux jours par semaine. L'état de fatigue et de nervosité des enfants pour cette fin de journée, a été un facteur déterminant de cette décision.

Les temps de classe et d'activités n'ont bien sûr pas changé, seule leur répartition est différente.

**Nous tenons à vous rappeler que les NAP n'ont aucun caractère obligatoire.** Ils constituent une activité supplémentaire dans la journée des enfants ; cette activité encadrée, même si elle se veut ludique et pratiquée en petits groupes, demande une nouvelle concentration, de l'attention, du respect envers les camarades et l'animateur. **L'inscription, même à l'année, n'exclut en aucune façon, la non-participation à un cycle !** il suffit d'en aviser Guillaume Lacosse ou Solenne Laoué, responsables respectivement pour l'élémentaire et la maternelle.

### Ecole maternelle

		Matin	Pause Méridienne	Après-midi	Pause + NAP	APC ou garderie*
<b>lundi</b>	heure de début	08h40	11h50	13h20	15h20	
	heure de fin	11h50	13h20	15h20	16h40	
<b>mardi</b>	heure de début	08h40	11h50	13h20		15h30 - 16h00
	heure de fin	11h50	13h20	15h30		15h30 - 16h40
<b>mercredi</b>	heure de début	08h40	11h40	1- Restauration scolaire jusqu'à 13h15		
	heure de fin	11h40	12h10	2- Repas et garderie jusqu'à 18h30		
<b>jeudi</b>	heure de début	08h40	11h50	13h20		15h30
	heure de fin	11h50	13h20	15h30		16h40
<b>vendredi</b>	heure de début	08h40	11h50	13h20	15h20	
	heure de fin	11h50	13h20	15h20	16h40	

De la rentrée des classes aux vacances de Noël, les enfants de Petite Section n'auront pas d'activité NAP, mais un temps calme !

### Ecole élémentaire

		Matin	Pause Méridienne	Après-midi	Pause + NAP	APC ou garderie*
<b>lundi</b>	heure de début	08h30	12h00	13h30		15h30 - 16h30
	heure de fin	12h00	13h30	15h30		15h30 - 16h30
<b>mardi</b>	heure de début	08h30	12h00	13h30	15h00	
	heure de fin	12h00	13h30	15h00	16h30	
<b>mercredi</b>	heure de début	08h30	1- Restauration scolaire jusqu'à 13h15			
	heure de fin	11h30	2- Repas et garderie jusqu'à 18h30			
<b>jeudi</b>	heure de début	08h30	12h00	13h30	15h00	
	heure de fin	12h00	13h30	15h00	16h30	
<b>vendredi</b>	heure de début	08h30	12h00	13h30		15h30
	heure de fin	12h00	13h30	15h30		16h30

\*Garderie gratuite

- **Inscription aux NAP**

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'inscription de votre enfant aux Nouvelles Activités Périscolaires à l'aide du document ci-joint ou téléchargeable sur le site de la mairie.

- **Accueil du mercredi après-midi**

L'encadrement du mercredi après-midi continue comme pendant l'année 2014-2015 à se faire sur les deux sites : école maternelle avenue du Thil et ALSH rue de la pompe. **Cet accueil périscolaire sera facturé selon le quotient familial à la demi-journée.**



- **Inscription au transport scolaire**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le transport scolaire est gratuit. Comme, nous nous y étions engagés, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, un second circuit sera mis en place.

La demande était importante et le nombre de places limité, nous sommes dans l'obligation de nous assurer que les enfants inscrits prennent régulièrement les transports. Un changement occasionnel d'arrêt n'est possible qu'après demande expresse auprès des services compétents, puisque les deux circuits sont distincts.

**Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la mairie.**

**Tout dossier incomplet sera rejeté. Le règlement intérieur sera envoyé dès l'acceptation du dossier ainsi que les horaires de passage.**

- Arrêts actuellement desservis :

Clos des Noisetiers – Ségransan – Hameau des Vignes – Le Gestas – Résidence du Stade – Le Coin – Château Bel Air – Cave coopérative – Etang de la Garenne – Les Gastineaux – Le Paradis Ancienne Route Royale - Les Placettes avenue de la Placette – Cité des oiseaux – Ecole maternelle – Nioton avenue de Libourne – Ecole élémentaire.

- Nouveaux arrêts :

La Capelle – Chemin de Videau – Baloché – Jean Dugay.

Les parents qui ont des enfants dans les deux écoles doivent remplir la demande de transport scolaire (arrêt « école maternelle » pour « école élémentaire »).

- **Tous ces dossiers sont à remettre en mairie ou au secrétariat de l'ALSH dans les plus brefs délais.**

Je vous prie, d'agréer, Madame, Monsieur, à ma dévouée considération.



Pour le Maire,  
Jocelyne LEMOINE  
Adjointe déléguée

Pour rappel à compter de la prochaine rentrée scolaire, l'Académie de Bordeaux appartient désormais à la **Zone A**. Vous trouverez ci-contre le calendrier scolaire 2015 – 2016.

## CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

zone A	zone B	zone C
Arzac, Bazas, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorraine, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Auvergne, Châlons-Metz, Paris, Toulouse, Versailles

PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	lundi 31 août 2015		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 21 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 7 mai 2016
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

(\*) Les classes de maternelle et de primaire sont concernées par ces vacances. Les classes de collège et de lycée ne sont pas concernées par ces vacances.  
\* Pour les enseignants, leur démission pour aller travailler dans une autre académie est possible à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015.  
\* Les classes de maternelle et de primaire sont concernées par ces vacances. Les classes de collège et de lycée ne sont pas concernées par ces vacances.  
\* Les classes de maternelle et de primaire sont concernées par ces vacances. Les classes de collège et de lycée ne sont pas concernées par ces vacances.